



G4 (CERF - FNMR - SFR - SRH)

Mis à jour le 18/06/2014 par SFR

Créé en 2005, le conseil professionnel de la radiologie Française (G4) est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901 qui associe toutes les composantes de la radiologie française : le Collège des Enseignants en radiologie de France (Universitaires), la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (médecins libéraux), la Société Française de Radiologie (société savante) et le Syndicat des Radiologues Hospitaliers. Ce conseil se réunit périodiquement et aborde toutes les questions transversales susceptibles d'impacter sur l'exercice et l'organisation de la radiologie afin d'harmoniser les stratégies pour la protection de la radiologie et de l'imagerie médicale en France, de même que de pouvoir présenter des positions communes dans les négociations avec les institutions nationales et autres organismes de santé. Ces quatre composantes agissent d'une seule et même voix tant au niveau public que politique sur les questions stratégiques rencontrées par un secteur qui fait face à de nombreuses révolutions majeures et à une technologie en évolution constante.

Retrouvez toutes les informations concernant le G4 sur son site : [G4 radiologie.fr](#)



Conseil professionnel de la radiologie française